



Avec près de 2 naissances en moyenne par famille, la France a l'un des taux de natalité les plus importants d'Europe. Ainsi, 8 % de la population française sont en âge de la période dite de la petite enfance (avant 6 ans). La prise en compte des spécificités de ce public s'intègre pleinement dans le projet éducatif « enfance – jeunesse » de l'UFOLEP.

Une multitude de situations motrices, ludiques et adaptées aux différents stades de développement de l'enfant permettront de l'accompagner dans ses apprentissages moteurs, cognitifs et socio affectifs.

La petite enfance est au cœur de la politique familiale et présente de nombreux enjeux dans lesquels souhaitent s'inscrire l'UFOLEP : socialisation et éveil des enfants, soutien à la parentalité, lutte contre l'isolement des assistantes maternelles, prévention de la santé infantile, lutte contre la disparité des modes d'accueil, attractivité des territoires pour les familles, formation continue des professionnels (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelle, Educatrice Jeune Enfant, ...), mise en place des Projets Educatifs Territoriaux,

PETITE ENFANCE

Les besoins exprimés

- > Découvrir son propre corps et ses possibilités d'action
- > Développer son schéma corporel
- > Eveiller ses sens et ses capacités psycho motrices
- > Découvrir et être en interaction avec son environnement (lieux, matériels, autres personnes)
- > Oser et agir en totale sécurité affective
- > Jouer avec les autres
- > Stimuler son imaginaire

Les pratiques pour la petite enfance

- > Lors de l'apprentissage de la marche (1 – 2 ans)
Motricité active :
 - Eveil à la motricité : ramper, se déplacer, rouler, s'équilibrer, tourner, attraper, courir, sauter, ...Motricité passive :
 - Comptines, jeux chantés...
- > L'enfant explorateur (3 – 5 ans)
 - Jeux de locomotion
 - Jeux de manipulation d'engins
 - Jeux de socialisation et de coopération avec les autres
 - Jeux d'expression favorisant l'imaginaire et la créativité
 - Jeux en extérieur (dans la cour de récréation, dans un parc, ...)

Un projet éducatif qui prend en compte les différents temps de l'enfant

- > L'enfant non scolarisé (avant l'entrée à l'école maternelle) en lui proposant des animations en structures d'accueil ou modes de garde agréés (multi accueil, crèches, haltes garderies, jardins d'éveil, Relais ou Maisons d'Assistants Maternelles, ...).
- > L'enfant scolarisé, qui peut être accueilli dans une association sportive, culturelle ou d'éducation populaire sur le temps extra-scolaire (éveil et ateliers moteurs, écoles de sport, ...).
- > L'enfant scolarisé, qui participe à une activité

éducative sur le temps périscolaire à caractère sportif.

Le public adulte (familles, accompagnants, assistantes maternelles, ...) peut être associé au projet éducatif de différentes manières en :

- > Participant à l'élaboration du projet pédagogique
- > Pratiquant avec son enfant
- > Aidant à l'animation pédagogique
- > Pratiquant une activité sportive connexe à l'animation « petite enfance »

Les propositions de l'UFOLEP

- > Animations ponctuelles ou régulières de situations variées et de jeux en RAM ou structures d'accueil collectif de jeunes enfants
- > Animation de séances au sein d'associations locales dont l'objet est l'éveil et l'épanouissement de l'enfant (animations parents – enfants possibles)
- > Formations thématiques et spécifiques en direction des animateurs, professionnels de la petite enfance et agents territoriaux : ATSEM, assistantes maternelles, éducatrices de jeunes enfants, éducateurs sportifs, ...
- > Prêt / dotation de matériels de motricité et d'outils pédagogiques
- > Sensibilisation et formation au secourisme (PSC1) adapté à l'accueil du public « petite enfance »
- > Organisation de journées thématiques

Une démarche qualité

- > Le contenu de l'animation s'intègre au projet pédagogique et aux objectifs de la structure porteuse.
- > Les contenus d'activités sont intéressants pour l'enfant et pertinents pour son développement.
- > L'animateur bénéficie d'une formation pédagogique spécifique au sein de l'UFOLEP. Il aborde les différentes bases du mouvement, indispensables à l'enfant pour acquérir un large éventail d'aptitudes motrices et cognitives. L'ensemble de ces habiletés est développé de manière progressive entre 0 et 6 ans.

